

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.	Numéro de permis 2023006	Date d'inspection Le 05 juin 2024	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.		Numéro de téléphone (506) 330-0859	
Adresse 2737 11 Route Village St Laurent NB E9G 2J5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.
Discussion avec l'éducatrice des 2ans afin d'ajuster un peu l'horaire d'entrée et ajuster afin que les enfants soient sous surveillance en tout temps.

- Les documents affichés sont conformes.
- Les dossiers financiers sont tenus et complets.
- La programmation est panifiée et documentée.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants.

Pendant ma visite, les enfants terminent de se crémér à la crème solaire avant de jouer dehors. Les éducatrices sont à l'écoute des enfants. De plus, j'ai pu observer le temps de diner et discuté avec les éducatrices.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 juin 2024

Date

original signé par
Manon Dickson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 juin 2024

Date